



Palmarès national 2015-2016 du CNRD

Concours national de la Résistance et de la Déportation

jeudi 6 octobre 2016

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de jeunes des classes de Troisième et des lycées participent au Concours national de la Résistance et de la Déportation, de 35 000 à 60 000 selon les années, fondé dans les années 1950 et repris en 1961 par l'Education nationale, qui lui donne son caractère national et scolaire. L'APHG est associée de longue date à l'organisation et à la diffusion de ce concours. Retrouvez ci-dessous le palmarès national du concours.

Texte en ligne sur le portail Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid1072...>

« Le thème de l'édition 2015-2016 était **Résister par l'art et la littérature**. Pendant cette année scolaire, 43 259 élèves issus de 1 983 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi que d'établissements français à l'étranger ont participé au concours. Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu des prix attribués, en mai 2016, par les jurys départementaux. Les meilleurs travaux ont été transmis au jury national par les directions des services départementaux de l'éducation nationale ».

Après avoir examiné l'ensemble des 452 travaux qui lui ont été remis, conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 2009 et à celles de la [note de service n° 2015-091 du 12-6-2015 publiée au BOEN n° 25 du 18 juin 2015](#), le jury national du Concours national de la Résistance et de la Déportation, réuni à Paris le 28 septembre 2016, a arrêté le palmarès suivant :

Classes de lycée

Première catégorie

« Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Prix

- Violette CADUDAL-ILLY, du lycée général et technologique « Saint-Sernin » de Toulouse (département de la Haute-Garonne, académie de Toulouse) ;
- Agathe CASTEX, du lycée polyvalent « Jean Dupuy » de Tarbes (département des Hautes-Pyrénées, académie de Toulouse) ;
- Marie LEVREL, du lycée général « Assomption » de Rennes (département de l'Ille-et-Vilaine, académie de Rennes) ;
- Ashwin YOKAMAMOHARAN, du lycée polyvalent « Saint-François de Sales » de Gien (département du Loiret, académie d'Orléans-Tours).

Mentions

- Aïmane ABDELSALAM, du lycée général et technologique « Watteau » de Valenciennes (département du Nord, académie de Lille) ;
- Célia CORREIA MIRANDA, du lycée général et technologique « André Maurois » d'Elbeuf (département de la Seine-Maritime, académie de Rouen) ;

- Chloé LAMIC, de l'Institution « Sainte-Jeanne d'Arc » de Brignoles (département du Var, académie de Nice) ;
- Jonas ZIMMERMANN, du lycée général « Kléber » de Strasbourg (département du Bas-Rhin, académie de Strasbourg).

Deuxième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif »

Prix

- Les élèves du lycée polyvalent « Edouard Branly » de Boulogne-sur-Mer (département du Pas-de-Calais, académie de Lille) ;
- Les élèves du lycée technologique d'arts appliqués « Auguste Renoir » de Paris -18^e arrondissement- (académie de Paris) ;
- Les élèves du lycée professionnel « Sophie Germain » de Thionville (département de la Moselle, académie de Nancy-Metz).

Mentions

- Les élèves du lycée des métiers du « Gué à Tresmes » de Congis-sur-Thérouanne (département de la Seine-et-Marne, académie de Créteil) ;
- Les élèves du lycée polyvalent « François Rabelais » de Fontenay-le-Comte (département de la Vendée, académie de Nantes) ;
- Les élèves du lycée général et technologique « Duhamel-du-Monceau » de Pithiviers (département du Loiret, académie d'Orléans-Tours).

Troisième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Prix

- Les élèves du lycée professionnel « Jean Capelle » de Bergerac (département de la Dordogne, académie de Bordeaux) ;
- Les élèves du lycée général « Fénelon » de Lille (département du Nord, académie de Lille).

Mentions

- Les élèves du lycée général et technologique « Frédéric Chopin » de Nancy (département de la Meurthe-et-Moselle, académie de Nancy-Metz) ;
- Les élèves du lycée général et technologique « La Pléiade » de Pont-de-Chéruy (département de l'Isère, académie de Grenoble).

Classes de troisième (collège)

Quatrième catégorie

« Réalisation d'un devoir individuel en classe »

Prix

- Lila CONTE, du collège « Grand Air » de La Baule (département de la Loire-Atlantique, académie de Nantes) ;
- Simon DUBAIL, du collège « Vendôme » de Lyon (département du Rhône, académie de Lyon) ;
- Agathe LACAN, du collège « Augustin Malroux » de Blaye-les-Mines (département du Tarn, académie de Toulouse) ;
- Jeanne LLORCA, du collège « Louis Lumière » de Marly-le-Roi (département des Yvelines, académie de Versailles).

Mentions

- Baptiste MIGNOT, du collège « Bertran-de-Born » de Périgueux (département de la Dordogne, académie de Bordeaux) ;
- Léo MUGNERET LA GRAVIÈRE, du collège « Antoine Courrière » de Cuxac-Cabardès (département de l'Aude, académie de Montpellier) ;
- Apolline POIRSON, du collège « Les Tilleuls » de Commercy (département de la Meuse, académie de Nancy-Metz) ;
- Pierre TINCHANT, du collège « René Cassin » de Beaume-les-Dames (département du Doubs, académie de Besançon).

Cinquième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif »

Prix

- Les élèves du collège « Ampère » d'Arles (département des Bouches-du-Rhône, académie d'Aix-Marseille) ;
- Les élèves du collège « Francis Yard » de Buchy (département de la Seine-Maritime, académie de Rouen) ;
- Les élèves du collège « François Rabelais » de Niort (département des Deux-Sèvres, académie de Poitiers).

Mentions

- Les élèves du collège « Saint-Amand » de Bayonne (département des Pyrénées-Atlantiques, académie de Bordeaux) ;
- Les élèves du collège « Chantenay » de Nantes (département de la Loire-Atlantique, académie de Nantes) ;
- Les élèves du collège « Jean Vilar » de Vert-Saint-Denis (département de la Seine-et-Marne, académie de Créteil).

Sixième catégorie

« Réalisation d'un travail collectif audiovisuel »

Prix

- Les élèves du collège « Saint-Georges » de Beaumont-le-Roger (département de l'Eure, académie de Rouen) ;
- Les élèves du collège « Roger Salengro » d'Houplines (département du Nord, académie de Lille).

Mentions

- Les élèves du collège « la Côte Radieuse » de Canet-en-Roussillon (département des Pyrénées-Orientales, académie de Montpellier) ;
- Les élèves du collège « Versailles » de Marseille (département des Bouches-du-Rhône, académie d'Aix-Marseille) ;
- Les élèves du collège « Jean Moulin » de Pontault-Combault (département de la Seine-et-Marne, académie de Créteil).

© **Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Direction générale de l'enseignement scolaire / Portail Eduscol. Tous droits réservés.**
<http://eduscol.education.fr/cid1072...>



© **Les services de la Rédaction d'Historiens & Géographes. Tous droits réservés. 06/10/2016.**